

AR. Préfecture  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES  
046-214602211-20230213-130330223-1-DE  
Reçu le 15/02/2023

Séance du 13 Février 2023

Nombre de  
conseillers

- en exercice	15
- présents	11
- votants	12
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	12
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	06/02/23

Délibération n°  
CM13022023-04

OBJET

DECLASSEMENT  
CHEMIN DE LA  
CURIE  
VC 260

L'an deux mille vingt-trois, le 13 Février à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Étaient présents** : BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, SEBAA Stéphane, ROURA Guillaume, TAURAND François.

**Absents/Excusés** : Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à LACOUT G),

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le code de la voirie routière (article L141-3) ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration (art. R 134-3et suivants) ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur le Maire de Figeac a donné son accord de déclassement de la voirie VC 260 côté Planioles (chemin de la curie) en chemin rural.

Le chemin de la curie sera interdit à tous véhicules moteurs sur la partie de la commune de Planioles sauf service public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide du déclassement de la voie VC 260 côté Planioles en chemin rural (chemin de la curie).
- Décide que ce chemin sera interdit à tous véhicules moteurs sur la partie de la commune de Planioles sauf service public.
- Autorise Mr le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 13 Février 2023.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 13/02/2023  
et publication ou  
notification  
du 13/02/2023*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

